

*Texte lu par Maryse Forget et Charlotte Studer, membres du comité féministe en éducation*

« Le bac en enseignement, c'est quatre ans. Il y a les sessions à temps plein, déjà prenantes, mais aussi les sessions dites intensives où sont compressés plusieurs cours et un stage cinq jours semaine dans une école. Ces sessions intensives sont le moment d'une grande vulnérabilité pour les étudiantes en enseignement. Vulnérabilité psychologique, vulnérabilité financière, vulnérabilité intellectuelle. Face à l'administration de l'université, face aux superviseurs qui nous évaluent, face aux enseignantes dont on assume pour un temps la tâche, on n'a aucune protection. La situation de vulnérabilité complète dans laquelle on se trouve, elle est maintenue volontairement par un état qui refuse de reconnaître que le travail qu'on fait en est un.

On se retrouve dans une situation où toute notre personne (nos cheveux, vêtements, sourire, attitude, posture, articulation...) est évaluée en tout temps. On nous explique que ce n'est pas le temps de remettre en question les pratiques des maîtres associés: la crainte de l'échec nous contraint à adopter une posture complaisante.

Les stages crédités et évalués dans le cadre d'un programme scolaire ne sont, en effet, pas couverts par les normes du travail qui, disons-le, sont déjà loin d'être suffisantes pour protéger la dignité et l'intégrité des travailleuses et travailleurs. Cette situation, laisse place à des situations de racisme, de sexisme, de harcèlement et de violence psychologique. L'assignation à un.e maître-associé.e est quant à elle arbitraire. À celles qui seraient mal-tombées, on réplique que c'est à elles de faire des concessions, de travailler sur elles-mêmes puisqu'elles sont en apprentissage. On nous rappelle, du même coups, que la profession est difficile et qu'il vaut mieux s'y préparer dès maintenant. Car ne l'oublions pas, c'est par vocation qu'on devient enseignante.

Les stages non rémunérés, justement, sont surtout ceux qui mènent aux emplois occupés par des femmes : infirmière, enseignante, travailleuse sociale, psychologue, préposée, éducatrice à l'enfance. Et des femmes, on attend qu'elles fassent du travail gratuit, qu'elles acceptent le don de soi et qu'elles ne comptent pas leurs heures. Les enseignantes associées qui reçoivent des stagiaires en profitent souvent, pendant le temps de prise en charge des étudiantes, pour faire du travail qu'elles n'ont jamais le temps de faire avec une classe à leur charge. Les enseignantes en profitent pour planifier un projet stimulant, pour organiser une activité ou une sortie, pour aider une collègue débordée. La libération de leur tâche d'enseignement quotidienne par la venue de stagiaires permet aux enseignantes de faire le travail qu'on attend d'elles mais qu'elles ne peuvent pas faire. C'est l'État qui profite de cet état de fait : pour une double quantité de travail effectué avec la présence d'une stagiaire, il ne paie qu'un seul salaire. Sur les stagiaires reposent la surcharge de travail des enseignantes.

En stage, ce qu'on appelle la conciliation travail-famille n'existe pas. On ne concilie pas un stage à temps plein, les travaux nombreux que l'université exige, le soin des enfants ou des personnes à charge et un emploi rémunéré pour payer les frais de scolarité, le loyer et la bouffe. On ne conjugue pas ces choses-là, on les comprime les unes contre les autres : on planifie des cours de piètre qualité pour les élèves, on

remet des travaux fait à la va vite, on n'est plus disponible pour aider les enfants avec leurs devoirs, on travaille pour un salaire de misère. C'est une conciliation impossible entre la vie familiale et les horaires de la formation. Les sacrifices qu'exigent les stages en cours de formation sont un danger réel pour la santé mentale et physique des étudiantes.

La rémunération en stage permettrait de modifier le rapport de pouvoir entre enseignante-associée et stagiaire. Elle permettrait de reconnaître sa contribution, nouvelle et originale. Elle pourrait permettre un pont entre la théorie et la recherche faites dans les facultés d'éducation et la pratique de l'enseignement. (On nous parle tellement de ça à l'université de lier la recherche et la pratique enseignante, ça pourrait être le rôle ambitieux des stagiaires). Un rôle donc, pas seulement d'apprentissage et d'observation face à l'expertise (réelle) des enseignantes, mais aussi un rôle créateur et productif. »

*Texte lu par Félix Germain, responsable à la coordination de l'ADEESE*

« Je suis très heureux de nous voir rassemblé.e.s aujourd'hui ici pour des enjeux aussi importants. À l'association des étudiantes et des étudiants en sciences de l'éducation de l'UQAM, nous sommes ici pour revendiquer la rémunération de tous les stages, tout ordre d'enseignement confondu, car nous considérons que le travail étudiant est un vrai travail, qu'il est important et qu'il doit être reconnu comme tel!

Je suis actuellement moi-même stagiaire en enseignement dans une classe d'adaptation scolaire à Montréal, et je suis en grève aujourd'hui. Dans le cadre de ce stage à temps plein de 56 jours, on me demande une prise en charge complète de la tâche enseignante, en plus de passer plusieurs heures par semaine à remplir différents travaux pour être évalué par le milieu de stage et par le milieu universitaire. J'estime personnellement à 50h/semaine le temps que j'investis dans mon stage, en plus d'un emploi à temps partiel à 10h/semaine pour payer ce fameux stage et survivre.

Et encore, je suis dans une situation privilégiée! À travers nos 700 heures de stage obligatoires, j'ai des collègues qui, après leur journée de travail non-rémunéré, retournent chez elle entamer un autre travail, celui-ci invisible. Parents étudiants et étudiantes, mères de famille, aidantes naturelles : ces femmes sont poussées à l'extrême durant le stage, tellement qu'elles ne pouvaient pas venir ici aujourd'hui pour la plupart! C'est notamment pour elles que nous manifestons aujourd'hui!

Crions que nous manifestons pour les étudiantes et étudiants racisé.e.s, queers, trans ou en situation d'handicap qui, en plus de leur situation économique précaire, doivent porter un fardeau supplémentaire en période de stage!

Crions que nous manifestons en solidarité avec les travailleuses et travailleurs du secteur public, qui dans beaucoup de domaines sont majoritairement des femmes, et dont le travail n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur!

Finalement, crions que nous manifestons pour les stagiaires, les employé.e.s étudiantes et étudiants, qui dans le contexte actuel de coupures dans les services publics, font un travail plus qu'important, un travail qui est ESSENTIEL à l'équilibre social! Aujourd'hui, perturbons cet équilibre et réclamons ce qui nous est dû : **UNE JUSTE RÉMUNÉRATION!**»

*Texte lu par Valérie Simard, membre du CUTE-UQAM*

« Aujourd'hui, nous sommes presque 30 000 étudiant.es en grève parmi lesquels des milliers de stagiaires. Pour la première fois, des stagiaires en enseignement ont décidé de ne pas se présenter en classe afin de réclamer que les heures de travail qu'elles y accomplissent soient rémunérées.

Dès notre entrée dans la formation, on nous avertit - il s'agit d'un travail difficile - la formation doit le refléter. Dès lors, on tente de nous convaincre que si on n'arrive pas à se plier aux exigences du programme, c'est que l'on n'a pas la vocation.

On estime qu'environ 200 000 stages crédités non-rémunérés ont cours chaque année au Canada - une quantité énorme de travail gratuit - 200 000 personnes qu'on convainc à accepter l'inacceptable: parce qu'elles sont passionnées, dévouées, parce qu'on ne choisit pas sa profession pour le salaire, parce que le milieu qu'elles ont choisi est compétitif et qu'elles ont de la chance, parce que, parce que, parce que...

Des raisons pour ne pas payer notre travail, on en trouve par dizaines. D'ailleurs, le gouvernement, le patronat et les syndicats en trouveront certainement d'autres à l'issue du sommet. Une logique qui ne s'applique pourtant pas à tous les domaines.

Parce que, on ne le répètera jamais assez, ce sont principalement dans les professions traditionnellement et majoritairement occupées par des femmes qu'on retrouve les stages non-rémunérés. Dès le cégep, les stages dans les techniques en génie, par exemple, sont rémunérés - 15\$/h en partant - tandis que les futures infirmières, éducatrices en garderie, éducatrices spécialisées, préposées aux bénéficiaires, techniciennes en documentation, etc., doivent cumuler les heures de travail gratuit.

On reproduit donc, dans le cadre de leur formation, l'injustice qu'elles subissent depuis leur naissance et bien avant - celle de ne pas reconnaître que leurs principales occupations méritent un salaire. Travail domestique, stages non-rémunérés puis, finalement, dévalorisation de leurs compétences sur le marché du travail. Un continuum d'exploitation qui affecte notre santé mentale et physique.

Durant leurs 5 premières années dans la profession, 3 enseignantes sur 10 quittent leur travail. Un surmenage qui les guette depuis le début de leur formation. Une violence que subissent nos consœurs dans tant d'autres milieux de travail. Aujourd'hui, alors que se discute derrière des portes closes nos conditions de vie, je vous invite - travailleuses sociales, infirmières, sage-femmes, éducatrices, enseignantes, préposées, animatrices, organisatrices, (...) à ne plus accepter l'inacceptable, à refuser l'exploitation. C'est aujourd'hui que commence la lutte pour améliorer nos conditions de formation – pour améliorer nos conditions de travail. Nous devons nous convaincre que notre travail, nos efforts, nos compétences ont une valeur – nous devons convaincre nos collègues - vous méritez que votre travail soit rémunéré. La grève des stages est la grève des femmes. Et si c'est nécessaire, elle sera générale et illimitée. »